

ASSEMBLÉE NATIONALE

LOGEMENT AMÉNAGEMENT ET NUMÉRIQUE - (N° 971)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 1416

présenté par

Mme Valentin, M. Straumann, Mme Meunier, M. Bony, Mme Duby-Muller, M. Le Fur, M. Door,
M. Abad, M. Verchère, Mme Valérie Boyer, Mme Marianne Dubois, M. Leclerc, Mme Kuster,
M. Reda, M. Masson, Mme Bassire, M. Lurton, Mme Beauvais, M. Jean-Claude Bouchet, M. Jean-
Pierre Vigier, M. Viala et M. Vatin

ARTICLE 6

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.